Compte-rendu du conseil d'école du 25 février 2025 Écoles de BERTHOUVILLE-FRANQUEVILLE

Début de séance : 18h

Étaient présents :

- Mr BOUDON Mathieu : adjoint au maire de HECMANVILLE
- Mr BRUN Patrick: maire de FRANQUEVILLE
- Mme CAPELLE Christiane : adjointe au maire de BERTHOUVILLE
- Mme DANARD Nathalie : directrice de l'école de FRANQUEVILLE
- Mr DESLANDE Christian : maire de ST CYR DE SALERNE
- Mr DUTHILLEUL Jean : maire d'HECMAMVILLE
- Mme GUEDON Mélanie : conseillère municipale de FRANQUEVILLE
- Mme HENRY Sadia : représentante des parents d'élèves
- Mr JANNOT Jaufré : professeur des écoles
- Mme LEGRIX Cécile : directrice de l'école de BERTHOUVILLE
- Mme LECLERC Marie-Françoise : maire de BERTHOUVILLE
- Mr MAILLARD Ludovic : adjoint au maire de FRANQUEVILLE
- Mme MORIERE Nathalie : professeure des écoles
- Mme QUOD Fidéline : représentante des parents d'élèves
- Mme RABET Séverine : représentante des parents d'élèves
- Mr VARIN: adjoint au maire de ST CYR DE SALERNE
- Mme WIMILLE Marion : représentante des parents d'élèves

Absents excusés :

1. Effectifs et répartitions.

A ce jour :	Prévisions rentrée 2025		
11 PS	11 PS (dont 2 incertains sur Franqueville)		
10 MS	10 MS		
9 GS	10 GS		
9 CP	9 CP		
13 CE1	8 CE1		
12 CE2	13 ou 12 CE2 (Peut-être un départ à la rentrée)		
13 CM1	12 CM1		
9 CM2	13 CM2		

Les directrices demandent aux mairies de les prévenir en cas d'inscription dans les écoles suite à l'achat de maisons dans leurs communes.

2. Sécurité

Berthouville:

18 octobre 2024 : Exercice PPMS risque majeur

Le thème de l'exercice était « nuage toxique ».

L'exercice s'est déroulé dans le calme et a été suivi par une séance sur le comportement à tenir en cas d'alerte avec nécessité de confinement.

Des difficultés ont été constatées pendant l'exercice.

- Problème d'enfermement pour la classe des CE, car l'enseignante ne possède pas les clefs, la porte de la classe entre la cantine et la classe ne ferme plus à clef. Un agent communal a ouvert la porte pendant l'exercice de confinement, alors qu'il avait été prévenu de l'exercice. La porte de la cantine n'était pas verrouillée de l'extérieure.
 - Questionnement : Comment prévenir les agents en cas d'alerte ? Où doivent-ils se rendre ?
- Les piles des talkies-walkies étaient encore sous sachet mais oxydées. Besoin de nouvelles piles.
- Dans la cantine, impossible de trouver la fréquence radio, avec la petite radio à dynamo.

05 novembre 2024 : mise à jour du document unique, avec la présence de l'équipe enseignante, de Mme Le Maire et Mme Quod, représentante des parents d'élèves. Lecture de la fiche synthèse.

École: BERTHOUVILLE Adresse: 360 Rue de la mairie 27800 Berthouville						Actualisation le : 05/11/2024
Identification des risques N°: numéro du risque correspondant à la liste des 25 risques INRS (ci-dessous)			Urgent	A réaliser	Mise en œuvre des solutions	
N°	Lieu d'observation	Description de la situation dangereuse (nombre de personnes concernées ; fréquence)	1	2	Mesures de prévention proposées	Mesures de prévention retenues par la mairie, date opérateur. (en conseil d'école)
5	Enceinte extérieure	Fermer le portail côté cantine, et côté classe CM. Grillage à réparer Béton qui se fissure sous le préau.	X			,
	Préau	La lumière du préau s'allume de manière aléatoire le soir.	X		Voir le réglage de l'allumage extérieur,	
	Cour	Voiture dans l'enceinte de l'école	X		Pas de manœuvre quand les élèves sont dehors.	
	Cour	Risque de chute autour de l'arbre.		X	Jardinière autour des arbres, ou des bancs	
	Locaux	Problème de régulation de température,		X	Changer le thermostat du vestiaire, et baisser les thermostats dans la classe des CM.	
	Bureau	Béton nu au sol, qui se fissure		X	Refaire la pièce	
	Classe	La porte entre la cantine ne ferme plus à clef. Fermer la porte de cantine à clef (côté extérieur).	X			
	Toilette	Les dalles au plafond se déboîtent et se ceintrent.		X	Aller vérifier au grenier, la raison inconnue du déplacement des dalles,	
1	Demande du rapport électrique et du DTA.			X		

Le portail du côté de la classe de Mme Morière est de nouveau cadenassé. Le grillage a été réparé. Le portail côté cantine n'est pas fermé à clef, voire laissé grand ouvert, ainsi que la double porte menant aux champs derrières.

L'enceinte de l'école doit être close.

Le manque de lumière sous le préau est dangereux pour le personnel, avec un risque de chute. Concernant les véhicules dans l'enceinte de l'école, la consigne n'est pas respectée. Des manœuvres sont faites alors que les élèves sont dehors. Est-ce que cette consigne peut être rappelée aux personnes concernées ?

07 novembre 2024 : Exercice incendie n°2

Le deuxième exercice incendie a été réalisé, il s'est fait rapidement et dans le calme.

Temps d'évacuation: 1mn14, avec l'appel compris 2mn36

L'alerte a été déclenchée à partir du boîtier de la classe de Mme Legrix. Celle-ci n'a pas réussi à réinitialiser l'alarme puisque qu'elle ne possède pas la clef, pour remettre le dispositif à zéro.

Mme Legrix demande à ce que cette clef soit placée dans la boîte à clefs de sa classe.

22 novembre 2024 : Episode neigeux

En cas d'épisode neigeux, comme celui du 22 novembre, où la circulation est dangereuse, la mairie a la possibilité de faire un arrêté pour fermeture temporaire de l'école pour intempérie.

24 janvier 2025: PPMS Attentat-Intrusion

Etant donné la configuration de l'école, la seule solution possible est de s'enfermer et se cacher. Bon déroulement dans la classe de Mme Morière, mis à part que les élèves sont trop bruyants. Pour la classe de Mme Legrix, les élèves se sont rendus dans la cantine et se sont cachées en respectant le silence.

La cantine était bien fermée à clef de l'extérieur.

Des difficultés ont été relevées : le portail côté cantine n'était pas fermé, et les portes menant au champ étaient grandes ouvertes. Enfin, la porte entre la classe de Mme Legrix et la cantine ne ferme pas à clef. On ne peut donc pas s'enfermer. De l'extérieur, on voit l'intérieur de la cantine et donc les élèves. Il est demandé à ce qu'un store soit installé comme sur la porte de Mme Legrix, et un cache côté cantine pour le hublot.

Une solution doit être trouvée pour que l'on puisse s'enfermer.

L'équipe enseignante doit encore prendre le réflexe de mimer l'appel à la gendarmerie.

Sécurité de la voie publique :

La route D31 est fermée. Cette fermeture, que l'on pensait temporaire dure dans le temps et engendre des difficultés à l'entrée et à la sortie de l'école. En effet, les transports scolaires n'arrivent plus dans le bon sens et ne peuvent plus se garer de façon à ce que les élèves descendent face à la grille. Le car se gare comme il peut entre les voitures, et doit faire ensuite demi-tour.

Les personnes venant sur le parking le matin n'attendent pas obligatoirement que le rang des élèves soit dans l'enceinte de l'école pour se garer et passe entre le rang et les voitures des enseignantes stationnées. C'est Mme Legrix qui emmène le rang des élèves du car jusque dans la cour de l'école. De plus, il arrive régulièrement que les camions de tri viennent vider les conteneurs sur l'heure d'entrée de l'école.

Le soir est encore plus compliqué, car des voitures stationnent devant la mairie. Mme Legrix passe par le jardin de la mairie pour remettre les élèves à l'accompagnatrice du car. Mais des véhicules gênent pour pouvoir atteindre le car sereinement, sans parler de voitures qui passent rapidement ou forcent le passage.

La sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leurs enseignants jusqu'aux portes de l'établissement. Ensuite les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents, quand ils repartent seuls ou avec leur famille.

Les services du département sont responsables de la surveillance des enfants pendant les transports scolaires, et le maire est responsable de la sécurité des élèves sur la voie publique, en particulier sur les aires de stationnement des cars scolaires.

Afin de garantir cette sécurité, il est demandé s'il est possible qu'un agent communal vienne matin et soir pour sécuriser les enfants sur la voie publique lors de l'entrée et de la sortie, jusqu'à ce que la déviation soit terminée.

Il a été proposé lors du conseil :

- de contacter Mr Lesage, responsable des transports scolaires à l'Intercommunalité, afin de demander à l'accompagnatrice du car d'amener les élèves jusqu'à la barrière ;
- de mettre un mot aux parents d'élèves pour arrêter le stationnement devant la mairie ;
- de contacter la gendarmerie ;
- de mettre une rubalise ou des barrières pour que personne ne se gare devant les grilles de la mairie. (L'agence de la ruralité prête des barrières).

Franqueville :

18 novembre : réalisation de l'exercice PPMS Risques Majeurs. Le scénario nuage toxique a été choisi. Comme lors du premier exercice incendie, l'objectif de ce premier PPMS était avant tout de donner les consignes, attribuer les rôles de chacun au nouveau personnel de l'école. L'inventaire de la malle a été effectué. Aucun élément particulier à signaler.

28 janvier : réalisation de l'exercice PPMS attentat-intrusion. Nous avons simulé la présence d'un individu malveillant qui s'est introduit dans l'école. Les enfants se sont cachés au sein de leur classe ou dans la salle d'hygiène pour les GS/CP. Comme le précédent, les consignes ont été données et un retour sur l'exercice a été fait avec les élèves de GS/CP. Lors du bilan, nous avons noté que nous avions oublié de pointer les élèves à la fin de l'exercice. Nous y serons vigilants lors des prochains exercices. Nous sommes dans l'impossibilité de nous enfermer. Un jeu de clés de la salle d'hygiène peut-il être mis à disposition ? De même qu'une clé pour la salle de classe PS/MS ?

Exercices incendie 14 novembre et 10 janvier : rien à signaler.

1. Evaluations GS/CP

Au mois de janvier ont eu lieu le deuxième temps des évaluations CP mais aussi les évaluations Grande section.

Concernant les évaluations Grande Section : le taux de réussite est de 78,67%. Nous oscillons entre un score de 63% et de 96%. Seul un élève obtient 48%. L'item le moins bien réussit est la lecture de pictogrammes de consignes. Mme Danard mène une réflexion pour améliorer les compétences dans cet item.

Evaluations CP.

En Français, les élèves atteignent 69.23% et 62% en mathématiques. Les points faibles en français sont la dictée de mots ainsi que la lecture à haute voix. En mathématiques, c'est la comparaison des nombres qui a été le moins réussi.

4. Projets et sorties

Pour rappel:

Journée commune entre les deux écoles : vendredi 04 avril : Berthouville va à

Franqueville, vendredi 16 mai : Franqueville vient à Berthouville.

Kermesse: samedi 28 juin

Berthouville

Ecole de musique : la classe de Mme Legrix s'est rendue à l'école de musique de Brionne le mardi après-midi du 05 novembre au 10 décembre. Les élèves ont pu découvrir et jouer de d'un instrument. (piano, flûte traversière, quitare, trompette, saxophone, chant)

Bilan marché de Noël : Grâce au marché de Noël, l'école a obtenu des dons pour un montant de 345€, cet argent aidera au financement des sorties scolaires.

Classe d'eau : Cette année, nos classes sont inscrites à un projet classe d'eau avec l'OCCE. Notre dossier a été accepté, et nous allons bénéficier d'une subvention de l'agence de l'eau Seine Normandie à hauteur de 700€ euros par classe. (soit 1400€)

Notre projet s'intitule Aventure d'une goutte d'eau (de sa naissance à son utilisation) et aura lieu du 19 mai au 6 juin, avec une séance de clôture, prévue le 06 juin au soir, à partir de 17h. (où vous êtes tous invités).

Lors de cette période, il est prévu :

- le 19 mai une randonnée dans Berthouville afin de repérer les différentes formes de l'eau dans la commune.
- Le 20 mai : visite de la station d'épuration de Brionne, et étude de la faune et la flore autour du lac avec la MJC de Bernay (intervention financée par l'intercommunalité)
- Le 23 mai : visite du barrage, du Seinoscope et du musée de la batellerie à Lery-Poses
- Le 03 juin : visite de la maison de l'estuaire au Havre, avec la découverte du marais saumâtre.

Sur le thème de l'aventure, nous irons sur les traces des vikings au parc Ornavik à Hérouville Saint Clair, le jeudi 24 avril

Rencontres USEP : Il est prévu 2 rencontres autour de l'athlétisme (si le financement est maintenu)

- Le 02 mai, à Berthouville, organisée par nos élèves
- Le 09 mai, à Plasnes, où nous sommes invités.

NEFLE: La convention a été signée par la mairie de Berthouville. Nous sommes toujours en attente du retour de la convention par le rectorat. (La mairie peut-elle relancer?)

Franqueville :

Bilan du marché de Noël : 366.90 € ont été récoltés. Cela financera une partie de la sortie au parc O'Mafate à Pont-Audemer. Mme Danard remercie les atsem pour leur investissement dans les activités du marché de Noël.

Le 8 novembre : nous nous sommes rendus à la médiathèque de Brionne. Après un temps offert de lecture offerte, les enfants ont pu découvrir les lieux, leurs aménagements etc...

Le 6 décembre : la compagnie du petit théâtrum a présenté son spectacle « le voyage fantastique du père Noël ».

Le 2 mai : Nous nous rendrons sur la voie verte pour une sortie vélo.

Le 27 mai : Parc O'Mafate à Pont-Audemer. Un parcours sensoriel ainsi qu'une course d'orientation y seront organisés.

Le 20 juin : sortie scolaire au parc Biotropica. Un atelier par classe est prévu puis une visite libre du parc.

5. Matériel et Travaux.

Berthouville:

La fibre est installée, L'école bénéficie maintenant d'une très bonne connexion. Il y a eu quelques dysfonctionnements, mais seulement ponctuels.

Mobiliers / Travaux : Les demandes sont les suivantes :

- Fil tendu dans le vestiaire pour accrocher les productions des élèves,
- Réfection du bureau de direction
- Imprimante couleur Tank (sans cartouche) (Fournir un devis)
- Filtre UV pour la classe des CM
- Changement de thermostat du radiateur des vestiaires
- Un rideau est à débloquer dans la classe de Mme Morière.

Matériel : Il nous a été demandé d'aborder le sujet du budget des fournitures scolaires.

L'école de Berthouville dispose d'un budget de fonctionnement, qui lui est alloué par la mairie de Berthouville. Ce budget « fonctionnement » permet les achats :

- Des fournitures nécessaires pour les élèves, qui sont essentiellement des consommables (cahiers, agenda, matériel de prêts : compas, équerre, crayon papiers...), le matériel pour l'arts plastiques (peintures, pinceaux,...), le matériel d'EPS
- Les fichiers pour les élèves pour l'année, les manuels ainsi que éventuellement des séries de livres...
- Les ramettes de papier
- Le nécessaire pour la direction et les enseignantes (classeur, chemise de rangement, agrafeuse, relieuse, plastifieuse...)
- Le matériel (outils pédagogiques, jeux pédagogiques, logiciel numérique...) et les livres pédagogiques (guide pédagogique des manuels, méthodes)

Cette année, nous avions un budget de 3400€ qui nous était alloué. Nous faisons des devis en fonction des besoins de l'école, puis nous les soumettons à Mme Leclerc pour signature.

BUDGET MAIRIE					
ANNEE 2024					
3400€					
	Montant				
Fourniture scolaire (majuscule)	1955,51				
Commande papier	419,4				
Fichier élèves	436,10				
Manuels CE1	432,58				

Ouels changements sont prévus pour la rentrée prochaine ?

Les élus annoncent que des changements seront en réflexion lors de la réunion du RPI, notamment au sujet d'un budget alloué identique aux deux écoles au prorata du nombre d'élèves.

Franqueville :

Demande de mobilier et travaux :

- Des toiles cirées pour mettre dans la salle de classe des petits (4 de 1m40)
- Une photocopieuse couleur
- Une bombe de dégivrant
- Des piles
- Nous souhaitons poursuivre l'aménagement de la cour de récréation : des jeux tels que des brouettes, des ballons, élastiques pourraient compléter les jeux déjà présents. Le banc de l'amitié n'a toujours pas été peint. Des échantillons de couleur peuvent-ils être achetés pour le décorer avec les enfants.

6. Questions diverses si soumises préalablement aux directrices

Question 1 : Nom de l'école de Berthouville : il n'y pas eu de suite aux propositions des élèves faites l'an passé. Proposition de concertation avec des membres du conseil municipal, enseignantes, parents, élèves ?

Plusieurs dates doivent être proposées et retenir celle où il y aura le plus de personne.

Pour l'école de Franqueville : Une inauguration sera lieu le vendredi 4 avril après la classe, suivie de la plantation de l'arbre de la laïcité. Un chant des enfants est prévu.

Question 2: « Quelle est la position du corps enseignant sur les classes à triple niveau ? »

Un triple niveau demande beaucoup de préparation à l'enseignant, et beaucoup de travail si la classe est chargée.

Pour les élèves, la dynamique est la même que pour un double niveau. Les plus jeunes sont entraînés par les plus grands. Les parents d'élèves ne doivent pas être inquiets pour des enfants qui sont dans ces classes.

Des classes à triple niveau ne sont envisagées que s'il n'y a pas d'autres possibilités, à cause d'effectifs irréguliers dans les niveaux par exemple, de la surcharge de travail pour les enseignants ou autres. Si cela devait avoir lieu au sein de notre RPI, les enseignants sont formés et ont les compétences pour proposer un travail de qualité aux élèves en s'appuyant sur différents leviers pédagogiques. Ceci peut être facilité avec une richesse de matériel et bien sûr des moyens humains (une atsem par classe par exemple).

Question 3: Nous avons été sollicitées à propos du manque de chauffage dans la cantine de Franqueville. Les enfants se plaignent d'avoir froid. Mr Brun répond qu'une panne du thermostat a été relevée. Un nouveau sera installé dès mercredi 27 février, avec un mode de fonctionnement plus simple. Le chauffage devrait donc être pleinement opérationnel dès jeudi.

Question 4: intervention de Mme Henry, représentante de parents d'élèves sur Franqueville, concernant l'absence d'une ATSEM. Mme Danard explique qu'une autre organisation a été adoptée pour répondre aux besoins des enfants des 2 classes. Mme Marcassin est dans la classe des GS/CP jusqu'à 9h40, pour pouvoir s'occuper des cahiers de liaison est réalisé un atelier avec un groupe de GS. L'absence d'une ATSEM a des conséquences sur le déroulement de la journée : les activités peinture etc... sont pour pour le moment suspendu dans la classe des GS/CP. Lors qu'il n'y a que l'enseignante dans la classe des PS/MS, il n'est pas possible de laisser seule toute une classe pour accompagner un enfant aux toilettes mais il est aussi impossible de priver ce dernier de ses besoins naturels.

Mr Maillard indique que le remplacement n'a pas été prévu car il est difficile de créer un contrat quand on n'en connaît pas la durée.

Mme Henry précise que l'Atsem en fonction est confrontée à une surcharge de travail, exposée à plus de risques et les enfants n'ont pas accès à un accueil de qualité par rapport à ce qui était proposé avant.

Prochain Conseil d'école: 10 juin 2025 à Franqueville.

Séance levée à 20 h 15

Mme Legrix

Mme Danard